



Chers Parents,

Lors de votre inscription cette année, vous avez complété un formulaire d'inscription aux services périscolaires pour l'année scolaire 2026/2027, à l'année ou par trimestre.

Pour des raisons de sécurité et d'organisation, les inscriptions au périscolaire du soir et à la restauration scolaire sont désormais définitives.

Seule exception : si vous avez coché la case « 1 er trimestre » sur la fiche d'inscription, vous pouvez modifier votre inscription pour les 2^e et 3^e trimestres.

Chaque matin, les enseignants reçoivent les listes d'appel du périscolaire du soir et de la restauration scolaire : tout enfant y figurant sera automatiquement orienté vers le service concerné.

Le périscolaire du soir ouvre ses portes à 16 H 45 pour la récupération des enfants.

Merci pour votre compréhension.

Mme JACQUIN

Directrice périscolaire et extrascolaire

Mme SUC

Directrice école maternelle